Bastia, le 31 mars 2017

**Lettre aux candidats à la présidence de la République**

Madame, Monsieur,

La France s’apprête à élire son nouveau Président de la République. Les Corses sont en droit de connaître les intentions des candidats à l’égard de l’île au moment où certains élus insulaires voudraient nous entraîner vers le séparatisme.

Depuis de nombreuses années déjà, pusillanimité des gouvernements devant la violence ou mauvaise connaissance par Paris des réalités locales, l’idée a fait son chemin.

A partir du principe, juste, que toute partie du territoire peut de manière pertinente prendre un nombre croissant de décisions de manière autonome, au plus près du citoyen - ce qui est l’essence même de la décentralisation - on s’est aventuré vers le fractionnement de la Nation.

Pourtant, son indivisibilité est précisément le socle de la République et de la solidarité entre tous, territoires et individus.

On n’en finirait pas d‘énoncer les faux-semblants, voire les hypocrisies, qui ont jalonné ce parcours.

De la reconnaissance du peuple corse « partie intégrante du peuple français », comme si l’on pouvait distinguer une partie au sein d’un ensemble réputé indivisible sans le diviser ipso facto, à un projet de « statut de résident » qui conduirait, s’il voyait le jour, à refuser à un « non-Corse » ce que la France ne pourrait refuser à un ressortissant de l’Union Européenne.

Et permettrait à d’autres de réclamer une « citoyenneté corse » qui enterrerait définitivement cette fois l’unité nationale.

Depuis que les divers mouvements nationalistes, jouant habilement de l’ambigüité sur leurs intentions, entre « indépendantistes » et « autonomistes », ont pris les rênes de la Collectivité Territoriale, le phénomène s’est accéléré.

Pas une semaine ne se passe sans une nouvelle provocation de leur part.

La France, par exemple, serait, pour le Président de l’Assemblée de Corse, un simple « pays ami». Ils assènent que le « statut de résident » se verrait appliqué rétroactivement le jour où ils parviendraient à leurs fins, menaçant ainsi les propriétaires de remettre en cause a posteriori leurs droits par la peur et la menace.

Tout récemment, au moment même où la France réaffirme le caractère central de la laïcité dans ses institutions, les dirigeants nationalistes tentent d’interroger nos enfants, en Corse, à travers un questionnaire qui serait administré dans les écoles sur la religion et les pratiques de leurs parents.

Tout est fait pour accoutumer la population à l’idée de l’éloignement de la France.

Il est urgent de briser cette spirale mortifère.

Vous êtes candidat à la conduite de la nation, pendant cette période cruciale. Les Corses doivent, donc, connaître vos intentions sur le devenir de leur île.

C’est pourquoi, comme élu républicain de notre île, je souhaite vous soumettre le questionnaire ci-joint qui doit permettre de les éclairer et dont je publierai, évidemment, les réponses.

Je vous remercie par avance de l’attention que vous porterez à ma démarche et, dans l’attente, vous prie de croire en ma considération très distinguée.

Jean Zuccarelli